

Gestas Carrère

INVITATION A LA VENTE AUX ENCHÈRES AUCTION SALE IN FRANCE

Suite à la fermeture du site de production



1 Rue des Acacias, 85320 - Mareuil sur Lay Dissais



VENTE EN
SIMULTANÉ
SUR
INTERNET

LIVE
BIDDING
ON THE
INTERNET

PRODUITS LAITIERS

Traitement et conditionnement du lait

DAIRY FOOD

Milk processing and packaging



Mercredi 17 Septembre à 14h00

Wednesday, September 17th at 2.00 p.m.

SALLE DES VENTES : Salle des fêtes de la Roche sur Yon
80, rue Emile Baumann - 85000 La Roche sur Yon

AUCTION ROOM: Salle des fêtes de la Roche sur Yon
80, rue Emile Baumann - 85000 La Roche sur Yon

CATALOGUE COMPLET DISPONIBLE SUR
www.opal-industrie.com

DETAILED CATALOGUE ON OUR WEBSITE
www.opal-industrie.com

Pour tout renseignement / For all request : Tél : +33 (0)6 15 38 83 76
ou par mail /or by mail:

info@opal-industrie.com

Gestas Carrère S.V.V. agrément 102 - 2002
Personne habilitée à diriger la vente : **Patrice Carrère**
3, Allée Catherine de Bourbon, 64000 Pau.
+33 (0)5 59 84 72 72

Assisté par **opal** INDUSTRIE
CONSULTANTS INTERNATIONAUX EN VENTES INDUSTRIELLES
15, rue Raymond Poincaré
92000 - NANTERRE - FRANCE



AVIS AUX ACHETEURS

La présente vente publique est régie par les Conditions Générales de Ventas figurant en fin de catalogue et par les Conditions Particulières indiquées ci-après :

VISITES

Mardi 16 Septembre 2014 de 9h00 à 12h30 Et de 14h00 à 18h00
Mercredi 17 Septembre de 8h00 à 12h00

**TERRA LACTA : 1 Rue des Acacias,
85320, Mareuil sur Lay Dissais**

DEROULEMENT DE LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

La vente aura lieu le Mercredi 17 septembre 2014 à 14 h 00 précises

Salle des fêtes de la Roche sur Yon
80 rue Emile Baumann - 85000 La Roche sur Yon

**Par le ministère de la SVV Gestas Carrère
Agrément 102-2002**

**Personne habilitée à diriger la vente : Patrice Carrère
3, Allée Catherine de Bourbon, 64000 Pau. +33 (0)5 59 84 72 72**

Les adjudications sont faites H.T. L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais de 18 % H.T. calculés sur le montant T.T.C. de l'adjudication. Pour les enchères par internet durant la vente aux enchères, voir rubrique « enchérir en ligne » sur le site www.opal-industrie.com ou sur le site www.moniteurlive.com .

Pour éviter tout ralentissement dans le déroulement de la vente, les acheteurs sont priés, avant les enchères, de remplir la Carte Acheteur disponible en salle de vente et lors des visites, en indiquant leurs coordonnées, et, la vente étant au comptant, de remettre un chèque signé à l'ordre de la **SVV Gestas Carrère**, ainsi que la garantie de paiement dont modèle ci-après si chèque non certifié.

Pour les acheteurs assujettis et identifiés dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, indiquer leur numéro de T.V.A. et fournir l'attestation du numéro d'identification délivrée par l'Administration fiscale de leur Pays.

Pour les lots marqués d'un (*) se reporter aux Conditions Générales de Vente en fin de catalogue.

Une faculté de réunion peut être proposée (cf conditions générales de vente en fin de catalogue). Si cette réunion n'intéresse pas les acheteurs, alors chaque lot de cette faculté de réunion sera vendu individuellement.

Le paiement s'effectue au comptant et en Euros :

- Espèces (conformément à la réglementation en vigueur)
- Chèque : avec garantie bancaire, chèque de banque ou chèque certifié
- Virement bancaire.

ENLEVEMENT DES LOTS

Aucun enlèvement ne pourra être effectué sans que le montant adjudgé n'ait été encaissé.

**Démontages et enlèvements sur rendez vous
Du 18 septembre au 24 octobre 2014**

PAIEMENT

Banque : BNP PARIBAS

Titulaire du compte : **SARL GESTAS CARRERE** – Compte de tiers

Code Banque : 30004 – Code guichet : 00750 – N° de compte : 00010260923 – Clé RIB : 43

IBAN : FR76 3000 4007 5000 0102 6092 343 - BIC : BNPAFRPPPAU

GARANTIE BANCAIRE

Nous, soussignés, Banque :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Garantissons jusqu'à un montant de € (euros)

les achats effectués

par Monsieur ou Madame

de la Société (*Company / Firma*) :

Siège Social :

R.C. :

Titulaire, dans notre banque, du compte n°

Lors de la vente aux enchères publique des matériels **Terra Lacta du 17 septembre 2014**

Pour paiement, Monsieur / Madame

De la Société établira un chèque que nous garantissons dans les limites indiquées ci-dessus ou bien le paiement pourra être versé, dès sa première demande écrite dans les mêmes conditions, au compte de la

Par le ministère de la SVV Gestas Carrère
Agrément 102-2002
3, Allée Catherine de Bourbon, 64000 Pau. +33 (0)5 59 84 72 72

Paiement

Banque : BNP PARIBAS

Titulaire du compte : **SARL GESTAS CARRERE** – Compte de tiers

Code Banque : 30004 – Code guichet : 00750 – N° de compte : 00010260923 – Clé RIB : 43

IBAN : FR76 3000 4007 5000 0102 6092 343 - BIC : BNPAFRPPPAU

Fait le, à

Signature

Cachet commercial

ORDRE D'ACHAT

Vente Terra Lacta du 17 septembre 2014

Par le ministère de la SVV Gestas Carrère
Agrément 102-2002

3, Allée Catherine de Bourbon, 64000 Pau. +33 (0)5 59 84 72 72

NOM : FONCTION :
SOCIETE (cachet):
ADRESSE :
CP et VILLE :
TELEPHONE : FAX :
EMAIL :
BANQUE : N° COMPTE
N° TVA :

Demandons à SVV Gestas Carrère d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous pour le prix HT et hors frais (18 %H.T. calculés sur le montant T .T.C. de l'adjudication) maximum indiqué, lors de la Vente aux enchères de Terra Lacta du 17 septembre 2014

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque/espèces ainsi qu'une GARANTIE DE PAIEMENT d'après le modèle proposé au catalogue.

N° de LOT ou Ensembles	OFFRE MAXIMUM en € HT et HORS FRAIS	Prix adjugé en € HT et HORS FRAIS

DATE :

SIGNATURE :

CATALOGUE

LOTS	DESCRIPTIF
	Bureau Atelier
1	Lot de 2 bureaux ministre, 1 bureau 1/2 ministre, 1 armoire haute, 1 armoire basse porte à rideau, 3 sièges dactylo, 1 table, 4 chaises
2	Lot de 1 bureau secrétaire, 2 tables, 2 armoires hautes portes à rideaux, 2 armoires basses portes à rideaux, 4 sièges dactylo
3	Banque d'accueil
4	Ensemble de mobilier de bureau : 4 armoires hautes, 4 bureaux, 4 sièges dactylo
5	lot de 2 bureaux ministre, 2 sièges dactylo, 1 armoire haute
6	Lot de 1 bureau 1/2 ministre, 1 siège dactylo, 1 table, 14 chaises pliantes
7	Lot de 1 bureau 1/2 ministre, 2 colonnes à 10 clapets, 1 armoire basse
8	Magasin grillagé 3 faces dim 6X10ml
	Bâtiment production
10	Lot de 8 chariots galvanisé
11	Benne mobile avec prise chariot élévateur
12	Benne mobile avec prise chariot élévateur
13	Bungalow climatisé dim 3X3ml
14	Lave main inox, 1 table
	Magasin produits
15	Lot de 4 supports pour sac poubelles
16	Lot de 4 supports pour sac poubelles
17	Lot de 2 chariots inox
18	Chariot élévateur à câble
19	Nettoyeur haute pression KARCHER
20	Auge inox sur pieds
21	Lot de 1 lave mains inox, 1 auge inox, 1 pupitre inox

22	Lot de 2 pupitres inox
23	Groupe de pompage
24	Palan électrique à chaîne VERLINDE cap 1000kg
25	Palonnier pneumatique à bobine
26	Chariot porte futs avec pompe pneumatique
27	Chariot porte futs avec pompe pneumatique
28	Benne mobile avec prise chariot élévateur
29	Armoire haute 2 portes inox
30	Canon à mousse
31	Chariot inox
32	Lot de +/- 30ml de Racks
33	Chariot porte futs avec pompe pneumatique
34	Bungalow climatisé dim 3X2,5ml
35	Bac mobile de vidange pompe à l'huile et dérouleur
36	Pompe à graisse mobile
37	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i
38	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i
39	Lot de 5 vestiaires 3 cases
40	lot de 2 destructeurs d'insectes
41	lot de 3 destructeurs d'insectes UV
42	lot de 3 destructeurs d'insectes UV
43	Extrudeuse 1 HESTA GRAHAM 2003. Type HLD 700 (2 têtes de 6). N° série : 8503127152
44	Extrudeuse 2 HESTA GRAHAM 2003. Type HLD 700 (2 têtes de 6). N° série : 8503126151
45	Silo inox PIERRE GUERINSYSTEM cap 100m3
46	Silo inox PIERRE GUERINSYSTEM cap 100m3

47	Echangeur TETRA PACK/TETRA PLE. 2003. MS10-SLB. N° série 30104-38307. Pompe et bache à eau inox sur pîeds 1250 l. Diamètre 1,5m
48	Broyeur TIM EQUIPMENTS avec convoyeur.
49	Système de mélange TRANSITUB 4 bacs avec transfert et silo de broyage acier 3200l + plateforme hauteur 1,90M. Largeur 1,60m et armoire de commande.
50	Ensemble de 4 raccords inox avec électrovanne
51	Secheur matière TIM EQUIPMENTS
52	Deux ensembles de caméras à détection de gabarit en sortie machine + unité centrale INTELLISPEC PRESCO TECHNOLOGY (2003)
53	Cuve inox isolée sur pîeds cap 8000L
54	Cuve inox isolée sur pîeds cap 10 000L
55	Bac de lancement avec une pompe à lobes
56	Panoplie de vannes
57	Automate SIEMENS type Simatic
58	Ensemble de pièces détachées EXTRUDEUSE + moules, flexibles hydrauliques et divers.
59	Evier bac inox (70x120cm) + table inox (70x160cm)
Faculté de réunion des lots 60 à 64	
60	Centrifugeuse séparateur ALFA LAVAL type MRPX 214-74T série 2893615 cap 12500L/h
61	Pompe inox
62	Bac de lancement avec une pompe inox
63	Echangeur à plaques ALFA LAVAL type P 14-RB série 2234-4599
64	Ensemble de vannes et tuyauterie sur la centrifugeuse
75	Bac de lancement avec une pompe inox
76	Bac de lancement avec une pompe inox
77	Pompe à lobes OMAC type B 220 5300U année 2013
78	Echangeur à plaques GEA type VT 20L
79	Lot de 2 armoires électriques avec automate TETRA ALFAST et divers
Faculté de réunion des lots 81 à 95	
81	Cuve inox isolée sur pîeds cap 4000L
82	Cuve inox isolée sur pîeds cap 4000L
83	Cuve inox isolée sur pîeds cap 4000L

84	Cuve inox isolée sur pieds cap 3000L
85	Cuve inox sur pieds cap 4000L
86	Lot de 2 pompes centrifuge corps inox
87	Cuve inox isolée sur pieds cap 10 000L
88	Lot de 2 pompes centrifuge corps inox
89	Lot de 3 pompes centrifuge corps inox
90	Panoplie de vannes
91	Pompe centrifuge corps inox
92	Lot de 2 échangeurs à plaques
93	Lot de 4 pompes centrifuge corps inox
94	Armoire de contrôle
96	Unité de stérilisation STORK année 2007: Bac de lancement avec pompe, Stérilisateur tubulaire type 15.000B pression maxi 10 bar temp maxi 140°, Homogénéisateur type 5HL-15, Armoire de contrôle
97	Unité de stérilisation STORK: Bac de lancement avec pompe, Stérilisateur tubulaire type 19663 pression maxi 10 bar temp maxi 140°, Homogénéisateur type 19664, Armoire de contrôle
98	Unité de stérilisation STORK année 1999: Bac de lancement avec pompe, Stérilisateur tubulaire type 19665 pression maxi 10 bar temp maxi 140°, Homogénéisateur, Armoire de contrôle
100	Ligne de conditionnement aseptique de Brik TETRA PAC type T1000, Perculeuse type PT 10
101	Ensemble de convoyeurs châssis inox 5 voies long +/- 15ml
102	Convoyeur châssis inox long +/- 20ml
103	Ensemble de convoyeurs châssis inox long +/- 75ml
104	Ensemble de convoyeurs châssis inox avec aiguillage long +/- 35ml
113	Cadenceur et aiguillage
114	Fardeleuse POLY PAC type USVAL
115	Cadenceur et aiguillage
116	Fardeleuse POLY PAC type Fast 600 evolution année 2004

117	Poseuse de poignées TWINPACK type MGEL 90 année 2004
118	Fardeleuse CONDI FILM type FCE 4320-BK24 année 2000
119	Poseuse de poignées CEFMA type CH 45 année 2002
120	Poseuse de poignées CEFMA type CH 45 année 2002
121	Ensemble de convoyeurs châssis inox avec aiguillage long +/- 40ml
122	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i
123	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i
124	Lave main inox,
125	Table inox
126	Lot de 2 armoires électriques avec automate et divers
Laboratoire	
130	Ph mètre HANNA type Ph 300 et sondes
131	Ph mètre de paillasse HANNA type HI 2221
132	Ph mètre HANNA type HI 8424
133	Etuve GROSSERON
134	Bain marie JULABO
135	Analyseur de lait FOSS type MILKOSCAN 50
136	Bac à ultrasons GROSSERON
137	Lot de 3 agitateurs d'éprouvettes
Sous sol	
Faculté de réunion des lots 140 à 145	
140	Compresseur froid YORK type 16XP avec échangeur tubulaire gaz R427A
141	lot de 2 pompes centrifuge KSB, bac tampon
142	Compresseur froid YORK type 16XP avec échangeur tubulaire gaz R427A
143	lot de 2 pompes centrifuge KSB, bac tampon
144	Echangeur à plaques ALFA LAVAL
145	Armoire électrique de commande
Faculté de réunion des lots 146 à 151	
146	Compresseur froid YORK type JS 74F avec échangeur tubulaire gaz R427A
147	Compresseur froid YORK type JS 64 avec échangeur tubulaire gaz R427A
148	lot de 2 pompes centrifuge KSB, bac tampon

149	Echangeur à plaques ALFA LAVAL
150	lot de 2 pompes centrifuge KSB, bac tampon
151	Armoire électrique de commande
152	Groupe électrogène SACM WARTSILA puissance 1000KVA moteur 12 cylindres 1279CV
153	Groupe électrogène SACM WARTSILA puissance 1000KVA moteur 12 cylindres 1279CV
155	Chaudière vapeur GEC ALSTHOM cap 5T/h bruleur fioul lourd WEISHAUP
156	Chaudière vapeur SODIET cap 3T/h bruleur fioul lourd WEISHAUP
157	Bâche à eau inox PROMINOX cap 5000L
158	Adoucisseur d'eau HYDROVAR
160	Groupe électrogène SACM WARTSILA puissance 1000KVA moteur 12 cylindres 1279CV année 2005
161	Groupe électrogène SACM WARTSILA puissance 1000KVA moteur 12 cylindres 1279CV
162	Cuve à fioul
163	Ballon d'air cap 900L
Faculté de réunion des lots 165 à 167	
165	Compresseur d'air à vis KAESER type CSD 122 horametre 38422h en charge changement de vis en 2013
166	Assecheur d'air CHAUMECA GOHIN
167	Ballon d'air cap 900L
170	Pont bascule PRECIA MOLEN cap 50T avec système de programmation chauffeur
171	Nettoyeur haute pression KARCHER type HD 2000C lance et dérouleur de flexible
Local garage	
Faculté de réunion des lots 185 à 188	
185	Compresseur d'air à vis KAESER type CS 121 horametre 55940h en charge année 2002
186	Compresseur d'air à vis KAESER type CS 121 horametre 31003h en charge année 2002
187	Assecheur d'air MTA FREEZAIR type DE 275 année 2008
188	Ballon d'air cap 3000L
190	Magasin de pièces détachées: pompes, moteurs électriques, accessoires pneumatiques, électriques, et divers

191	Ensemble du contenu du garage: Machines et pièces divers
	Maintenance
195	Perceuse à colonne VAL d'OR
196	lot de 2 tourets à meuler
197	Fontaine de nettoyage
198	Poste à souder arc COMMERCY
199	Ensemble de mobilier d'atelier
200	Magasin de pièces détachées: Roulements, palier, joints, accessoires pneumatiques, électriques, et divers
201	Pièces détachées pour TETRA PAC TBA 8 et TBA 21
202	Pièces détachées pour STORK
210	Tank inox GOAVEC isolé fond plat agitation cap 150 000L
211	Tank inox GOAVEC isolé fond plat agitation cap 150 000L (1995)
212	Tank inox GOAVEC isolé fond plat agitation cap 150 000L (1993)
213	Tank inox GOAVEC isolé fond plat agitation cap 150 000L (1993)
215	Tank inox PIERRE GUERIN isolé sur pieds cap 51940L. Agitateur sommet (1986)
217	Ensemble de tuyauteries et vannes (plateau cuves)
218	Cuve acier cap 60 000L année 2010 (fioul lourd)
219	Cuve acier cap 40 000L (fioul)
220	lot de 2 pompes centrifuge
	Faculté de réunion des lots 221 et 222
221	Tank stérile sur peson PROXINOX 37 713 I (2003). Diamètre 3,40m, Pression 7 bars
222	Vanier Tetra pack + armoire de commande
223	bac inox de lancement avec pompe et échangeur à plaques APV
224	Adoucisseur d'eau BEZ
225	Tank inox (à la ferme) ALFA LAVAL cap 5000L groupe froid
226	Panoplie de vannes
227	lot de 2 pompes centrifuge corps inox ALFA LAVAL
228	lot de 2 pompes centrifuge corps inox
229	Pompe centrifuge corps inox PIERRE GUERIN
	Faculté de réunion des lots 230 à 235

230	Silo inox galva dim 12X6X6ml avec tapis de transfert
231	Silo inox galva dim 12X6X6ml avec tapis de transfert
232	Silo inox galva dim 12X6X6ml avec tapis de transfert
233	Armoire électrique de commande
234	Installation de transfert pneumatique LANFRANCHI, (groupes et tuyauterie)
235	Convoyeur à bande LANFRANCHI long 20ml
Faculté de réunion des lots 236 à 238	
236	Elévateur inox LANFRANCHI long 5ml
237	Bol positionneur de bouteilles LANFRANCHI type L2.SR année 2003
238	Convoyeur châssis inox flux d'air long 14ml
Faculté de réunion des lots 240 à 248	
	Unité de conditionnement aseptique REMY année 2003 cadence nominale 12000 bouteilles de 1litre/h ou 18000 bouteilles de 1/2l/h:
240	Salle inox avec sas vestiaire sous flux laminaire
241	Poste de décontamination col bouteille, convoyeur d'entrée vis sans fin, 8 buses de pulvérisation traitement H ² O ² à 1,4% froid, 9 caissons UVs
242	Module de décolletage TC-18-12-12, Module de dosage 24 becs électromagnétiques fermeture 24 têtes de thermoscellage
243	Presse à capsule FORDS type 120 F.S cadence 18000 capsules/h
244	Module LOGIFACE, station de préparation et sanitation des surfaces, fluides de nettoyage, fluides de stérilisation, traitement des eaux
245	Ejecteur Capacité maximale 72000 récipients/h hauteur maxi 350mm
246	Armoire électrique de commande et pupitre de programmation
247	Contrôle par rayon X HEUFT type Spectrum TX
248	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i
250	Lave mains inox
251	Bac tampon avec pompe corps inox
252	table d'accumulation et convoyeur
253	Courbe de convoyage châssis inox à 180° long 10ml
254	Boucheuse de bouteilles ZALKIN type CA9/360NG
255	Convoyeur châssis inox long +/- 6ml
256	Etiqueteuse KRONES type K073T99 année 2013
257	Imprimante jet d'encre VIDEO JET type EXCEL série 170i

258	Convoyeur châssis inox avec aiguillage 4 voies long 20ml
259	Fardeleuse CERMEX type TSP3SDI année 2003
260	Convoyeur châssis inox long 6ml
261	Convoyeur châssis inox long 4ml
262	Poseuse de poignées TWINPACK type MGEL 90 année 2004
263	Courbe de convoyage châssis inox à 180° long 10ml
264	Convoyeur châssis inox long +/- 20ml
270	Palettiseur NEWTEC 7 cellules robotisées
271	Housseuse de palettes THIMON type Cover Pal
272	Four de rétraction THIMON type Hot Pal année 2012
273	Regroupeur de 1/2 palettes
274	Table tournante à rouleau
275	Convoyeur à rouleau motorisé long 15ml
280	Balayeuse électrique DULEVO type 74EH horametre 1163h
281	Transpalettes
283	Transpalette électrique FENWICK T 18
284	Transpalette électrique FENWICK T 16 année 2006
285	Chariot élévateur diesel FENWICK type H600 cap 6000kg levée 3500mm TDL
286	Chariot élévateur gaz FENWICK type H25T cap 2500kg levée 3150mm TDL écarteur de fourches
287	Chariot élévateur gaz FENWICK type H25T cap 2500kg levée 3150mm TDL
288	Chariot élévateur électrique FENWICK type E16P cap 1600kg levée 4950mm TDL

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Enregistrement

Pour participer aux enchères, les acheteurs potentiels sont invités à s'inscrire avant le début de la vente afin d'obtenir un numéro.

Vente aux enchères publiques

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant et dernier enchérisseur contre paiement comptant.

Faute de paiement comptant, le lot sera revendu sur folle enchère de l'adjudicataire. Les cas de folles enchères étant laissés à l'appréciation Gesta Carrère.

En cas de doubles enchères effectivement reconnues par Gestas Carrère, le lot sera remis immédiatement en vente et l'ensemble du public admis à nouveau à enchérir.

Les mises aux enchères ont lieu dans l'ordre du catalogue de vente.

Gestas Carrère se réserve toutefois le droit de :

- Fixer l'ordre et la progression des enchères,
- Réunir ou diviser les lots,
- Retirer des lots mis en adjudication qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance.

Additifs et errata

Les lots modifiés/supprimés/rajoutés au moment de la vente par rapport à ceux mentionnés au catalogue, seront précisés sur une liste complémentaire (additifs et errata) et/ou énoncés en tant que tel lors de la vente.

Certains lots peuvent être soumis à une date de mise à disposition différente de celle mentionnée dans la rubrique

« Enlèvement des lots ». Cette date sera alors mentionnée sur l'additif et sera précisée au plus tard au moment de la vente.

Réunion

Des réunions de lots peuvent être proposées au catalogue et au moment de la vente, mais les acheteurs ont la faculté d'en demander d'autres. Gestas Carrère se réserve cependant le droit de ne pas donner suite à ces demandes.

Lorsque la faculté de réunion est proposée, elle sera annoncée avant la présentation du premier lot de la réunion. Les lots seront adjugés provisoirement et séparément et ensuite réunis. Lors de la réunion, la nouvelle enchère portant sur la totalité des lots inclus dans la réunion, sera au minimum supérieure de 10% du montant total adjugé séparément et provisoirement. Les enchères pourront reprendre à ce niveau.

Faute de preneur pour la totalité, les enchères provisoires deviendront définitives.

Demande de réunion de l'ensemble des lots de la vente

Cette demande devra être faite avant le début de la vente, par écrit, avec un montant. Elle devra être accompagnée de garantie de paiement ou du versement effectif d'un montant équivalent à 50% du montant de l'offre, Gestas Carrère se réserve le droit de ne pas accepter cette offre.

Cette demande de réunion finale sera annoncée au début de la vente. L'ensemble des lots sera alors adjugé provisoirement et séparément. Comme précédemment, la proposition globale devra être au moins supérieur à 10% du montant total des enchères provisoires. Tous les acheteurs intéressés par la totalité auront la faculté de surenchérir.

Gestas Carrère se réserve la possibilité de ne pas donner suite à ces surenchères si elle considère ne pas avoir de garantie de paiement suffisante.

Dans le cas d'une demande de réunion sur l'ensemble des lots mis en vente, d'autres acquéreurs peuvent se déclarer également intéressés en cours ou en fin de vente, à condition de remettre les garanties de paiement nécessaires et suffisantes.

Garanties

Les cotes, quantités et qualités figurant dans le catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garanties. Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune garantie ni aucun recours. L'adjudicataire est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuelles erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des lots avant leur mise en vente. Les photos utilisées ne sont pas contractuelles. Aucune réclamation ne sera admise, les adjudicataires ayant pu se rendre compte de l'état des matériels et la consistance des lots au moment des visites.

Les enchères

Les enchères peuvent être émises verbalement, téléphoniquement, par ordre d'achat ou par internet.

L'ordre d'achat doit être écrit et accompagné d'une garantie de paiement avant la vente.

L'ordre d'achat doit impérativement et sous peine de nullité, comporter la désignation du ou des lots (numéro de lot et descriptif) et le ou les prix maximum au-delà duquel on ne désire plus enchérir. Ce prix s'entend hors frais et hors taxe.

Les enchères téléphoniques et par internet ne seront acceptées qu'après dépôt des garanties de paiement nécessaires et demande écrite.

PAIEMENT DU PRIX, FRAIS ET TAXES

Les adjudications sont faites hors taxes, L'adjudicataire payera en sus du prix d'adjudication des frais acheteurs de 18 % H.T. calculés sur le montant T.T.C.

TVA applicable 20 %.

Pour les lots destinés à l'exportation hors CE :

Les factures sont émises hors taxes. Il sera demandé à l'acheteur de verser le montant de la TVA sur les achats et les frais. Ce montant lui sera immédiatement remboursé sur présentation de l'exemplaire N°3 du DAU portant le cachet des douanes et le visa « Vu sortie étranger ». Ce remboursement n'interviendra que sur présentation des documents dans un délai qui ne pourra excéder 2 mois à compter de la date de la vente.

Pour les lots destinés à un pays membre de la CE :

Seules les livraisons intra-communautaires à des entreprises assujetties à la TVA sont effectuées aux taux zéro. La TVA étant due par l'acquéreur dans son pays au taux de ce pays sur le montant de son acquisition. Les factures sont émises hors taxes. L'acheteur doit impérativement donner, lors de l'enregistrement, son numéro de TVA intra-communautaire que son administration fiscale lui a communiqué.

Si ce numéro de TVA n'est pas fourni par l'acheteur, le vendeur sera dans l'obligation de facturer la TVA française en sus des achats et honoraires.

L'acheteur s'engage à confirmer, dès le lendemain de la vente, à Gestas Carrère son numéro de TVA intracommunautaire et une attestation selon laquelle le matériel acheté est destiné à quitter le territoire français.

Pour être effectif, le paiement comptant du prix d'adjudication, augmenté des frais et taxes se fera soit :

- En espèces dans le respect de la réglementation en vigueur pour les résidents et non résidents.
- Par chèque certifié, sinon par chèque accompagné obligatoirement d'une lettre de garantie de paiement de la banque, établie selon le modèle joint.
- Par virement bancaire SWIFT (l'ordre de virement devant être donné immédiatement après la vente en date de valeur du jour de la vente) de la banque de l'adjudicataire au compte du commissaire priseur. A condition de remettre au plus tard le 16 juillet à 2014 à 17 h une lettre de garantie (rédigée obligatoirement en français ou en anglais) établie par votre banque dont le contenu est le suivant : Nous (nom de l'établissement bancaire) garantissons que la société « X » en compte dans nos établissement sous le Numéro « Y » dispose de la somme « Z » (Euros ou préciser la devise) en vue des achats qu'elle envisage d'effectuer lors de la vente aux enchères de la société TERRA LACTA du 17 septembre 2014.

La validité et la provision du chèque tiré sur des établissements étrangers devront pouvoir être confirmées par télex de banque à banque et ce depuis la banque de Gestas Carrère.

Une majoration de 1% sera demandée par chèque tiré sur un établissement étranger pour couvrir les frais bancaires, avec un minimum de 20€ et un maximum de 60€.

Une somme forfaitaire de 800 € sera perçue en plus en cas de paiement par crédit documentaire, la garantie de paiement de la banque de l'acheteur étant obligatoirement fournie avant la vente.

S'appliquera l'article 14 de la Loi du 10 Juillet 2000 stipulant « A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommage et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. »

Transfert de propriété

Les acquéreurs sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement. La clause de réserve de propriété édictée par la loi 20 335 du 12 mai 1980 bénéficiant aux vendeurs.

A compter de l'adjudication, le vendeur ou ses mandataires ne sauraient être tenus responsables de la disparition partielle ou totale de l'effet adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés.

Enlèvement des lots

Les enlèvements des lots ne sont autorisés que sur présentation de la facture après paiement effectif complet selon modalités citées ci-dessus.

Les frais de démontage, d'emballage et de transports sont à la charge des adjudicataires. Les acquéreurs devront enlever leurs lots dans les règles de l'art et ne devront en aucun cas porter atteinte à la structure de l'immeuble et à l'état des sols (sauf conventions particulières).

Les enlèvements devront être effectués par les acheteurs dans le strict respect des délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la vente.

Les enlèvements s'effectuent sous la seule responsabilité de l'acheteur, à ses frais et ses risques et périls.

L'enlèvement des lots est, sauf stipulations contraires, obligatoires.

La revente sur le site par l'adjudicataire est interdite.

Dans le cas où l'adjudicataire ne ferait pas procéder à l'enlèvement des lots à lui adjugés, dans les délais qui lui sont impartis, le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des adjudicataires d'autres lots.

Le vendeur se réserve la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question. En dernier ressort, le vendeur pourra également décider de considérer les lots achetés comme abandonnés à partir de 18h du dernier jour prévu pour les enlèvements. Il disposera alors de ces lots, et pourra alors soit les revendre, les détruire ou les ferrailer. Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge de ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés.

Respect des règles de sécurité et d'hygiène

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementations en vigueur et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure, organisées par le Décret du 20 février 1992 et/ou les dispositions particulières applicables aux opérations de bâtiment et de génie civile, organisée notamment par la Loi du 31 Décembre 1993 et le Décret du 26 Décembre 1994.

Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation du montant tout dommage dont il pourrait être tenu responsable. Les travaux par point chauds sont interdits sans établissement préalable, par Terra Lacta, d'un permis feu. Seules les personnes habilitées pourront utiliser un chariot élévateur sur le site avec l'accord préalable de Terra Lacta.

Opérations particulières

Dans le cas où l'enlèvement du lot vendu nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire.

Le vendeur pourra exiger de l'adjudicataire le dépôt d'un montant de garantie, préalablement à toute opération d'enlèvement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

Sauf stipulations expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autres raccordement au lot adjugé seront débranchés au premier raccord, interrupteur, vannes, ou des repères apposés sur les conduites.

Sauf stipulations contraires mentionnés au catalogue et/ou annoncées lors de la vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

L'adjudicataire dont l'effet à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par le commissaire priseur. A défaut le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire et sous la responsabilité de celui-ci.

L'adjudicataire, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet adjudgé, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

Conformité

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier 1981 - décrets 80-543 et 544) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993 - décrets 93-40) et le certificat de conformité.

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires françaises, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront indiquées lors de la mise aux enchères.

Les machines non conformes sont vendues inaptes à la mise en production, elles ne pourront être vendues en l'état qu'à :

1. à une personne physique ou morale destinant le matériel à une utilisation hors CE.
2. à une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, reconstruteur ou collectionneur s'engageant à une mise en conformité, sous sa responsabilité, avant cession à un exploitant.
3. à un professionnel ayant pour activité le recyclage des composants.

Les marchandises sont considérées comme vendues en l'état aux risques et périls des acheteurs.

Dispositions diverses

En tout état de cause, il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales de vente.

Dans les cas où l'adjudicataire émettrait des réserves générales ou particulières dérogeant aux présentes conditions, ces réserves seront réputées nulles et non écrites sans que le vendeur ou ses mandataires aient à l'en informer expressément.

Seules la version des conditions générales de vente rédigées en langue française, régit la vente.

Juridictions :

Tout litige sera de la compétence du Tribunal de Paris.

Le fait de porter une enchère, en salle, par téléphone ou sur ordre d'achat, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessus énoncées.

Les présentes conditions se trouvant reproduites au catalogue et mises sur le site Web Gestas Carrère, l'enchérisseur ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.

**POUR VOUS ENREGISTRER
MERCİ DE NOUS REMETTRE CE FORMULAIRE LORS DES VISITES OU
AVANT LA VENTE, AVEC VOTRE CARTE DE VISITE SI POSSIBLE.**

■ **N° ACHETEUR :**

CARTE D'ENREGISTREMENT

SOCIETE / COMPANY _____

ADRESSE / ADDRESS _____

CODE POSTAL / ZIP CODE. _____ **VILLE / TOWN** _____

TEL. _____ **PAYS / COUNTRY** _____

FAX. _____ **E-mail** _____

GARANTIE BANCAIRE : OUI NON

Montant :

■ **N° TVA INTRA. / VAT NUMBER**

ESPECES : OUI NON

Montant :

CHEQUE : OUI NON

Nom _____ **Fonction** _____

Mobile _____ **Date** _____

Signature